ENTRE - NOUS

ASSEMBLEE MUNICIPALE. -

Aux convocations adressées par les Maires de Thiaville et de Lachapelle à leur Conseil respectif, les Conseillers Municipaux des deux communes se sont réunis mardi dernier 30 septembre à 20 h 30' à la Mairie de Thiaville/M afin de prendre connaissance de la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, supprimant la 3ème classe de l'école.

Après l'exposé des faits et des diverses démarches auprès de l'autorité Préfectorale tendant à éviter cette suppression pour l'année scolaire 1975-1976, les Conseillers à l'unanimité, après une longue étude détaillée du sujet, protestent contre cette décision qui ne se justifie pas pour les raisons suivantes:

- I.- Par délibération en date du 3I janvier 1975, le Conseil Municipal de Thiaville/M s'est opposé à la fermeture de cette classe;
- 2.- L'école de Lachapelle a été supprimée en 1972 et les enfants transportés à Thiaville/M;
- 3.- La situation démographique des deux communes est en progression constante ainsi que le prouvent les recensements de 1968 et de 1975:
- THIAVILLE/M: 42I habitants en 1968, 470 en 1975, actuellement 12 maisons en construction et 2 demandes de permis de construire en cours;
- LACHAPELLE: I33 habitants en 1968, I53 en 1975, avec 6 maisons actuellement en construction;
- 4.- L'assurance donnée par Monsieur le Préffet, lors de la réunion des Maires à Baccarat le 26 mai dernier, d'intervenir si à la rentrée de 1975 le chiffre n'atteignait pas, à quelques unités près, le nombre de 56 élèves. Or l'effectif de 53 élèves a provoqué la fermeture de la classe;
- 5.- L'enseignement donné dans deux classes à effectifs élevés et nombreux cours ne peut être aussi profitable à nos enfants que dans trois classes moins chargées;
- 6.- La commune a fait un effort considérable pour améliorer le confort dans les locaux scolaires qui sont adaptés pour recevoir même les jeunes élèves (bitumage de la cour, remplacement des clôtures, réfection des peintures, installation du chauffage central, rénovation des sanitaires.)

FOURNITURE D'EAU. -

Le Maire de Lachapelle adresse ses vifs remerciements à la Municipalité de Thiaville/M qui, spontanément, a accordée la fourniture d'eau potable aux habitants de Lachapelle riverains de Thiaville/M et ce, à la grande satisfaction des utilisateurs.

.../...

Le Conseil Municipal de Thiaville/M autorise le Maire à signer une Convention avec le Maire de Lachapelle concernant ladite fourniture d'eau, avec un rabais de 25 % sur le prix du m3.

ERECTION D'UNE STELE. -

La Municipalité, en accord avec le Souvenir Français du canton de Baccarat, participe à l'érection d'une stèle à Thiaville commémorant l'héroïque sacrifice de Pierre PIERRON, fusillé par les Allemands le 4 Novembre 1944.

Ces derniers, sachant que les Américains avaient été renseignés quant aux positions occupées par eux, avaient rassemblé un certain nombre d'otages; c'est alors que Pierre PIERRON, habitant de SAINTE-BARBE, réfugié à Thiaville/N, qui n'était pas parmi ces otages, mais qui avait donné les renseignements, courageusement, déclara être la personne recherchée.

Il fut fusille sur le champ.

L'inauguration de cette stèle aura lieu le dimanche 2 Novembre prochain à IO h 30.

Nous aurons tous à coeur d'assister à cette manifestation du Souvenir et de la Reconnaissance.

Nota: La quête du Ier Novembre prochain au profit du Souvenir Français sera entièrement consacrée à l'érection de ce monument.

Soyez généreux - D'avance, MERCI.

NAISSANCE. - YOCOM Florent, fils de Mr et Mme YOCOM Jean-Paul, rue de Fagnoux, est nétà Raon-l'Etape le 7 Août 1975.

MARIAGE. - Le 25 octobre sera célébré à Thiaville/M le mariage de CUNY André, fils de Mr et Mme CUNY Georges, de Fagnoux, avec Mademoiselle ANDRE Martine. Félicitations.

GENEROSITE. -

Mariage ZUGMEYER - MARCHAL du 9 août 1975: 55,25 F pour le Foyer Rural et 55,25 F pour nos Anciens.

Mariage KEYSER - MARTIN du 20 septembre à Etival: 60 F pour la Coopérative Scolaire de Thiaville/M;

Mariage GEORGES - THIERY du 4 octobre: 75 f pour le Foyer Rural de Thiaville/M et 75 F pour nos Anciens. A ces jeunes époux, nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur.

NOUVEAUX HABITANTS .-

Monsieur et Madame CLAIR Gérard qui habitent au Nº 17 de la rue des Vosges. Nous leur souhaitons la bienvenue.